

Queige Infos

Février 2018

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 2 mars** à 20 h.



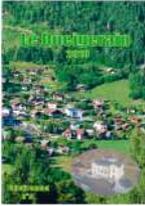
QUEIGE ACTUS



Cette page fonctionne à merveille ! Le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter chaque semaine ! Nous en avons déjà 745, le nombre record sur une publication a touché 34 509 personnes et 383 partages, c'était début janvier au moment de la tempête Eléonor !!! Pensez à la consulter régulièrement, elle vous informe sur toutes les activités de la commune, de la vie associative, notamment en cas de mauvais temps, de routes fermées à la circulation...

DISTRIBUTION DU QUEIGERAIN

Le Queigerain, bulletin annuel est arrivé dans vos boîtes aux lettres courant janvier. Si jamais vous n'avez pas été destinataire de ce dernier, merci de vous faire connaître en mairie.



DOSSIER CATASTROPHE NATURELLE



Afin de faire un état des dégâts causés par la tempête Eleanor sur Queige, nous demandons à toutes les personnes sinistrées de faire parvenir des photos en mairie soit sur l'adresse mail : contact@queige.fr soit en message privé sur la page Queige Actus. Merci de préciser la localisation des clichés envoyés.

Evénements à venir...

LUDOTHÈQUE



Animation tout public le **vendredi 9 février** de 16 h à 18 h à la salle des fêtes. Soirée jeux le **vendredi 23 février** à la salle des fêtes également à partir de 19 h 30. On compte sur vous !

ASSOCIATION DES FAMILLES



Comme seuls les personnes du bureau et un représentant de la commune étaient présents lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre, nous sommes dans l'obligation de reprogrammer une assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le **mardi 13 février à 20 h**. Faute de participants, l'association sera dissoute.

LE TEMPS DES AIDANTS

Rendez-vous le **jeudi 22 février** face à la bibliothèque de Villard sur Doron de 14 h à 16 h 30. Sans inscription, ouvert à tous. Renseignements à l'AAB au 04.79.38.33.90.

VENTE DE ROSES POUR LA SAINT VALENTIN



Le Foyer Socio Educatif du collège de Beaufort organise une vente de roses le **mercredi 14 février**, ceci dans le but de financer des activités au profit de ses élèves (voyages et sorties éducatives, transport, etc ...). Merci d'avance pour votre geste.

CHANTIER JEUNES

Du 9 au 13 avril à Beaufort (sur inscription)

Prends ton marteau et ton pinceau... Viens nous aider à aménager le futur local jeunes à Beaufort avec un peu d'huile de coude et beaucoup de bonne humeur !

Tu as entre 15 ans et 17 ans, adresse ta candidature à l'AAB (jeunesse.aab@orange.fr) accompagnée d'une petite lettre de motif et ton CV. **Candidatures du 12 février au 10 mars.**



BIBLIOTHÈQUE

Animations enfants

Le vendredi toutes les 2 semaines pour tous les scolaires :

- le matin à 9 h 30 pour les maternelles
- l'après-midi dès 13 h 30 pour les primaires
- goûter aux contes pour les CP/CE le **jeudi 8 février à 16 h**



Animation adultes

Cercle de lecture : tous les avant derniers jeudi du mois à 19 h, ce mois de février : **jeudi 1^{er} mars à 19 h** à la salle du Mirantin : échanges sur les livres que chacun de nous a pu lire, autour d'un casse-croûte partagé.

Soirée polar

Vu les mauvaises conditions météo du samedi 20 janvier, il a été décidé de reporter cette séance au mois de mars.

DON DU SANG



Une collecte de sang aura lieu le **mercredi 7 février de 7 h 30 à 11 h 30** à la salle polyvalente de Beaufort.

HORAIRES DES MESSES EN FÉVRIER

QUEIGE : dimanches 4 & 25 : 10 h

VILLARD : dimanche 18 : 10 h

BEAUFORT : dimanches 11 & 25 : 10 h

ARECHES : samedis 3, 17 & 24 : 18 h 30

LES SAISIES : dimanches 4, 11, 18, 25 : 18 h

*Ste Agathe, patronne de l'église de Queige sera fêtée **dimanche 4 février à 10 h**. A cette occasion, partage du pain bénit et vente des "pains de Ste Agathe". Les personnes intéressées, peuvent les commander auprès d'Edith 04.79.38.00.67 avant le 2 février.*

Mairie / Poste

Tel : 04.79.38.00.91 / Site : queige.fr

Mail : contact@queige.fr

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30



Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Pendant les vacances

Jeudi uniquement de 16 h à 19 h

Déchetterie

Tel : 04.79.38.70.40

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 00 - 12 h 30

Samedi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h



Résumé en images de la tempête

Ce début d'année a été marqué par des intempéries ayant entraîné d'importants débordements de ruisseaux, avec pour certains une crue historique. S'il n'y a pas eu de dégâts de personnes, et des conséquences pour les biens relativement limitées, les dégâts sur la voirie sont considérables. Des demandes d'aides exceptionnelles sont en cours, car la commune ne pourra pas y faire face seule.

Des conditions climatiques exceptionnelles...

L'hiver 2017/2018 s'est caractérisé par un enneigement particulièrement précoce. Avant Noël, il était tombé en cumul dans le Beaufortain environ 1 mètre de neige à 600 mètres d'altitude, 1,5 m à 900 mètres et plus de 2 mètres au-dessus de 1300 mètres. Cet épais manteau neigeux a certes fait la joie des skieurs, mais a constitué une fantastique réserve d'eau, qui, du fait du redoux et de l'importante pluviométrie du début d'année (plus de 300 litres /m² sur le secteur Orcerets/Outrechenais), a entraîné des crues centennales pour certains ruisseaux, principalement tous ceux situés en rive droite du Doron.

...qui ont eu de graves conséquences

Un grand merci à l'entreprise Deville-Larderat et à tous les habitants qui ont pris des initiatives pour curer des fossés, déboucher grilles et avaloirs, y compris dans le domaine communal ou chez leurs voisins !



Inondation de l'entreprise Sud Est Appâts, dans la zone de plan Pitton suite au débordement du Nant.



La priorité a été de rétablir les accès à toutes les maisons (la Chamioterie, le Villaret, Outrechenais, le Boubioz). Il a fallu plusieurs jours dans certains cas, et même refaire le travail, comme à la Chamioterie. Parallèlement, nous avons demandé au SMBVA (compétence GEMAPI) de constater sur le terrain les dégâts entraînés par les crues du grand Nant (chemin des Parèles, Sentier Découverte) et du nant des Îles (sous les Montagnons, la Panicière). Des devis de remise en état ont été commandés. L'entreprise Colas a également parcouru l'ensemble des voiries dégradées et adressé un devis représentant plus de 500 000 euros.



Les Boléros



Remise en état de la route de la Chamioterie, 4 maisons n'ont été accessibles pendant 3 jours.



Outrechenais



Rond-point



Autres coupures de la RD 925, sur la commune de Queige, en 6 endroits différents.

Eleanor du 4 janvier



Route d'Outrechenais



Le Grand Nant



RD 925



Route de Marolland



RD 925 au niveau du rond-point



Chemin des Parèles



Chemin des Parèles



Route des Petits Barrioz

Et maintenant ?

L'ensemble des travaux d'urgence et des devis représente un montant de plus de 850 000 euros. Le conseil du 19 janvier a validé toutes les demandes de subvention adressées aux collectivités :

- Certains travaux de mise en sécurité ou de protection des berges pourront être pris en charge par Arlysère dans le cadre de la compétence GEMAPI.
- Le fonds départemental FREE (risques et événements exceptionnels) a été sollicité. Hervé Gaymard et les conseillers départementaux du secteur ont assuré la commune de leur soutien.
- La Région, présidée par Laurent Wauquiez, a voté à sa demande une aide exceptionnelle de 3 millions d'euros pour venir en aide aux communes sinistrées de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie. Fabrice Pannekoucke nous a assuré qu'il s'occupait personnellement de notre dossier.
- Concernant les subventions de l'Etat, la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques peut contribuer à réparer les dégâts causés. Ces fonds sont aléatoires et une demande a été déposée à la Sous-Préfecture chargée d'instruire le dossier.

Nous attendons maintenant les retours. La nature des travaux et leurs délais de réalisation vont bien sûr dépendre des subventions obtenues. Nous espérons que la remise en état de notre voirie puisse se faire dès le début du printemps afin que tous ces événements ne soient bientôt plus qu'un mauvais souvenir...

Pour les particuliers, au titre de la garantie catastrophe naturelle, seuls sont pris en charge les biens assurés qui bénéficient d'une garantie dommage, au titre d'un événement prévu au contrat. Une quinzaine de dossiers qui nous sont parvenus ont été transmis en vue d'une déclaration de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les voiries ne sont pas concernées par cette démarche.



La Panicière



Résumé du compte-rendu du conseil du 19 janvier

Informations Générales

Compétence eau : Depuis le 1^{er} janvier, la compétence est exercée par la Communauté d'Agglomération Arlysère. Nous sommes toujours en attente de précisions sur les modalités de fonctionnement du service. Pour l'instant, tout continue comme avant, et il est maintenant nécessaire de faire un relevé systématique de toutes les interventions sur le réseau communal, celles-ci devant être refacturées à Arlysère.

Michèle Bouziane regrette que les commissions opérationnelles d'Arlysère ne soient toujours pas ouvertes aux « élus de base », celles-ci étant réservées aux anciens élus communautaires. Ceci contribue à désresponsabiliser les conseillers municipaux. Edouard appuie cette demande et rappelle qu'il l'avait exprimé dès la mise en place d'Arlysère en janvier 2017. Les ateliers thématiques, ouverts à tous, ne se sont que peu ou pas réunis.

Intempéries du 4 et 5 janvier

Il est fait un point détaillé des conséquences des intempéries des 4 et 5 janvier.

Cette situation exceptionnelle montre que certains ouvrages ont été sous-dimensionnés (busages de ruisseaux, traversées de voirie) ou mal conçus (colmatage).

Le Conseil Municipal au vu des importants dégâts sur la commune tant sur le domaine public que le domaine privé, demande à ce que la Préfecture classe la commune en Catastrophe Naturelle.

Un état des lieux a été fait durant la semaine écoulée pour établir un chiffrage des travaux à entreprendre pour réparer tous les dégâts. Des enrochements sont à prévoir sur le chemin des Parèles, le Sentier Découverte, sur le nant des îles, la route de Marolland, et le chemin des Anneliers. La voirie communale a été très fortement dégradée.

Au vu des coûts des travaux à réaliser, le conseil municipal sollicite les aides des Fonds de Solidarité de l'Etat, du Fond Risques et Erosions Exceptionnels du Département (fonds FREE), ainsi que l'aide financière exceptionnelle venant d'être annoncée par la Région. Sans ces aides, le budget de la commune ne peut faire face aux dépenses à engager et les projets à venir sont compromis.

Réseau de chaleur

Ce jour, la commission d'appel d'offres a ouvert les plis pour la maîtrise d'œuvre du réseau de chaleur. Trois cabinets ont soumis, les notices techniques seront examinées en début de semaine prochaine pour déterminer l'offre la plus avantageuse.

Le conseil rappelle l'importance du respect du cahier des charges et du calendrier de réalisation (8 mois maximum).

Projet 2018

Edouard Meunier a rencontré François Gaudin (élu référent Arlysère, Petite Enfance) pour faire le point sur le projet de micro-crèche de Queige. Si la compétence petite enfance est aujourd'hui

déleguée à l'AAB, c'est Arlysère qui devrait reprendre cette compétence au 1^{er} janvier 2019. Il est possible d'obtenir une aide à l'investissement de la CAF de 10 400 euros par place (soit 104 K€ pour les 10 places prévues), mais il est nécessaire d'avoir le soutien d'Arlysère sur ce projet. Il a été rappelé le déficit de places de crèches dans le Beaufortain (9 à 15 demandes en attente actuellement à Galipette de Beaufort) et le positionnement de la commune entre Beaufort et les bassins d'emploi d'Albertville et Ugine, la future micro-crèche n'étant donc pas destinée uniquement aux habitants de Queige.

Passerelle du plan d'eau : les sondages géotechniques seront réalisés la semaine prochaine. Ils permettront de définir les structures de piles et de pouvoir présenter le dossier d'autorisation de franchissement du cours d'eau aux services de la DDT.

Dans le cadre des enfouissements de réseaux, il est prévu de changer les lampadaires sur la partie est du village et de poser des horloges astronomiques pour permettre une régulation des éclairages. Le conseil municipal sollicite le fonds de concours de la Communauté d'Agglomération dans le cadre de la convention TEPCV pour la reprise des points lumineux et le SDES.

Autorisation des dépenses d'investissements

Le Conseil Municipal adopte une délibération permettant d'engager 25 % du montant des dépenses d'investissement 2017 avant le vote du budget 2018 pour permettre la réalisation des premiers travaux de remise en état après la tempête, l'achèvement des travaux de l'appartement au-dessus du foyer des jeunes, et l'acquisition de matériel.

Questions diverses

Transports scolaires : Une rencontre a eu lieu avec Patrice Burdet (maire de Rognaix, élu référent transports Arlysère) pour faire le point sur l'organisation des transports scolaires sur la commune. Jusqu'à maintenant, ce service n'était possible qu'à condition d'être situé à plus de 3 km de l'école. Il est possible d'y déroger s'il existe un arrêt matérialisé, et si le circuit en place et la taille de la navette ne sont pas modifiés. Etude en cours pour desservir le bâtiment Girod, le long de la RD 925, suite à la demande de quelques familles. Par ailleurs, suite à la demande de familles d'Outrechenais, un nouveau circuit ne peut actuellement se mettre en place que s'il concerne au moins 8 enfants, mais le règlement sera peut-être modifié dans les années à venir. Par contre, une indemnité de 0,21 €/km est versée en fin d'année scolaire aux familles pour qui le service n'est pas assuré.

Bulletin annuel : Actuellement en cours de diffusion. Au nom de la commission communication, Noëlle Bonnet remercie tous ceux qui se sont investis dans la réalisation de ce numéro (sponsors, rédacteurs, mise en page, diffusion).

Le compte-rendu complet du Conseil peut également être consulté sur le site internet queige.fr et sur les panneaux d'affichage (village + hameaux).

La gazette ... ça s'est passé...

DU CÔTÉ DES RHODODENDRONS

Assemblée Générale

Ils étaient venus nombreux pour assister à l'assemblée générale des Rhododendrons, malgré une météo un peu capricieuse.

Le bureau a dûment accompli sa tâche en organisant chaque mois une activité.

Un voyage en Corse est prévu en Mai ou Juin.

Joseph Albrieux laisse sa place à André Dugit, Irène Vezzoli a bien voulu prendre le secrétariat du club, en collaboration avec Danielle Gibert.

Monsieur le Maire est venu nous féliciter du dynamisme du club et nous inciter à le faire perdurer.

Le partage de la galette des rois a clôturé cette assemblée dans la bonne humeur.



Soirée de la St Sylvestre

Les Rhododendrons, dans la joie et la bonne humeur, ont fêté dignement le passage à la nouvelle année 2018, jusqu'au bout de la nuit.

